Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 7: Pages financières et économiques

Artikel: Réévaluation réelle du franc suisse plus basse qu'en décembre 1974 : tiré du Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIIIe ANNÉE
Paraît une fois par mois
No 7 Juillet 1977

SOMMAIRE

Réévaluation réelle du franc suisse plus basse qu'en décembre 1974 (129) ; **L'économie a besoin de confiance** (136) ; **Chronique économique** (141) ; **L'indice des prix à la consommation à fin mai 1977** (143).

ARCHIVES DE L'ANCIEN EVÊCHÉ DE BALE

Réévaluation réelle du franc suisse plus basse qu'en décembre 1974

Tiré du Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles

I. Remarques préliminaires

Au cours de la discussion relative à la dégradation de la capacité de concurrence de notre économie d'exportation résultant de la réévaluation du franc, nous avions attiré l'attention, dans un article paru en automne 1975 [1], sur la distinction qu'il convient de faire entre les modifications réelles et les modifications nominales du cours du franc. Nos calculs visant à déterminer le pourcentage réel de modification du cours du franc suisse étaient fondés sur les taux d'inflation enregistrés dans les pays pris comme base de comparaison. Des études entreprises ailleurs en vue de démontrer que la réévaluation du franc suisse était plus basse qu'il n'y paraissait se fondaient aussi sur l'indice des prix de gros et sur l'évolution des salaires. Il est intéressant de constater que, quelle que soit la méthode appliquée, les résultats obtenus ne varient guère.

Aujourd'hui encore, le calcul du décalage réel des cours et, partant, de la position concurrentielle de notre économie d'exportation, exige la prise en compte de plusieurs facteurs. Mais pour le moment nous continuons à corriger la parité du franc suisse, en vue de connaître sa modification réelle, en nous basant sur l'indice des prix à la consommation. Dans le but de mieux éclairer les développements récents, nous ne nous référons cependant plus à la situation au 5 mai 1971, mais à une date plus rapprochée, la fin de l'année 1974. Nous le faisons aussi parce que le franc suisse était probablement sous-évalué au printemps 1971 et que notre économie d'exportation devrait avoir résorbé une partie du moins de la réévaluation.

[1] Cf. Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles, cahier No 3, novembre 1975.

II. Modification de la position concurrentielle de notre économie d'exportation

1. En raison de l'évolution du cours du franc suisse depuis mai 1971

Depuis le 5 mai 1971 — c'est-à-dire juste avant la dernière réévaluation officielle du franc suisse — le cours de notre monnaie n'a cessé de monter jusqu'à la fin de l'année 1976. Le pourcentage de réévaluation du franc, pondéré selon les exportations, a atteint son point culminant, soit 62,2 %, en novembre 1976.

Ainsi qu'il ressort du premier graphique, la réévaluation du franc ne s'est pas produite de manière régulière, mais par à-coups. A six reprises notamment, les poussées ont été plus sensibles : après le passage au flottement, au début de l'année 1973, au milieu de l'année 1973, au début 1974, au milieu 1974, fin 1974 et durant tout le premier semestre de 1976. En 1973 et 1974, elles se sont succédé à des intervalles presque réguliers, de six mois en six mois, et de décembre 1972 à 1974, le taux de réévaluation a atteint 34,1 %. Les années 1975 et 1976 ont été caractérisées par une réévaluation continue et forte de notre monnaie durant le premier semestre de 1976. Mais, de décembre 1974 à 1976, le pourcentage de réévaluation n'a été « que » de 20,5 %.

Le deuxième graphique montre l'évolution du franc suisse par rapport au dollar et au mark. La République fédérale d'Allemagne est le pays vers lequel nous exportons le plus (14,8 %), alors que les USA viennent en quatrième rang (6,4 %), après la France et l'Italie. Mais le dollar joue un rôle important dans nos échanges extérieurs. Le pourcentage de modification du franc par rapport au dollar suit presque fidèlement les fluctuations du pourcentage de réévaluation moyen, pondéré selon les exportations.

L'évolution des cours par rapport au mark est différente. Très longtemps, celui-ci a été beaucoup plus résistant. En avril et en juin 1974, la valeur du franc suisse par rapport au mark allemand est même tombée au-dessous de la valeur de mai 1971. Il a fallu attendre décembre 1974 pour que le pourcentage de réévaluation du franc excède pour la première fois la limite des 10 % et jusqu'en mai 1976 pour qu'il dépasse celle des 20 %.

2. En raison de l'évolution des cours, compte tenu de notre taux d'inflation relatif

Pleinement conscients que de nombreux autres facteurs jouent aussi un rôle, nous tentons cependant d'apprécier la modification de la capacité de concurrence de nos exportateurs en calculant le pourcentage de réévaluation réelle du franc suisse. De manière générale, cette modification suit évidemment l'évolution du cours du franc en termes nominaux. De 1971 à mars 1974, la détérioration de la position concurrentielle de notre économie d'exportation était encore plus prononcée en termes réels, en raison de la réévaluation nominale du franc, mais à partir de ce moment et jusqu'à présent elle n'a cessé de s'amenuiser. Le premier graphique l'indique avec évidence puisque les deux courbes (modification nominale et modification réelle) s'écartent l'une de l'autre depuis le mois de mars 1974.

Au début des années septante, le taux d'inflation de la Suisse était plus élevé que le taux d'inflation moyen enregistré par ses quinze principaux partenaires commerciaux. La réévaluation du franc pendant cette première phase était donc encore renforcée par le taux d'inflation plus élevé de notre pays. La courbe de la réévaluation réelle se trouve par conséquent au-dessus de celle qui indique la réévaluation nominale. A partir du printemps, notre taux d'inflation plus bas a tempéré la dégradation de la capacité de concurrence de nos exportateurs résultant de la réévaluation nominale du franc. Notre taux de renchérissement comparativement faible compensait déjà plus de 10 % de la réévaluation du franc en septembre 1975, plus de 20 % en juin

LA JURASSIENNE

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CRÉÉE PAR L'ADIJ
Reconnue par la Confédération

Toutes les possibilités d'une assurance maladie moderne, individuelle ou collective

Présidence : Delémont, avenue de la Gare 46
Tél. 066 22 15 33

Agence à Delémont, avenue de la Gare 49

Sections dans tout le Jura et en Suisse romande

Administration : Cortébert, tél. 032 97 14 44

1806

ma banque

S
UBS
G

Union de Banques Suisses

Nouvelle adresse : 8, rue du 23-Juin
Téléphone 066 65 12 41
2900 PORRENTRUY

1810

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines

Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1809

1976 et même 25 % à la fin de 1976. En décembre 1976, le taux de réévaluation pondéré selon les exportations était de 60,5 % en termes nominaux et de 35,5 % seulement en termes réels.

Du fait que le taux d'inflation des USA et de la République fédérale d'Allemagne était nettement plus faible que le nôtre au début des années septante, il s'est écoulé un temps relativement long jusqu'à ce qu'un avantage concurrentiel résulte de notre renchérissement plus faible des trois dernières années. Ce n'est qu'à partir de mai 1976 que l'effet cumulatif, depuis 1971, est arrivé à tempérer, donc à réduire, la réévaluation réelle du franc par rapport au dollar. Par rapport à l'Allemagne, dont le renchérissement fut plus faible que le nôtre pendant une période encore plus longue, l'avance que nous avons enregistrée récemment dans le secteur des prix n'a pas encore été en mesure de compenser les écarts dus à nos taux d'inflation du début des années septante. A la fin de 1976, la réévaluation réelle du franc, par rapport au mark, est encore supérieure à la réévaluation nominale.

3. L'évolution des deux dernières années

Nous voulons examiner de plus près l'évolution des pourcentages de modification du franc suisse en 1975 et 1976, en termes réels et en termes nominaux, car durant cette période le taux d'inflation extrêmement faible doit s'être répercuté de manière favorable sur la position concurrentielle de notre économie d'exportation. A cet effet, nous avons pris l'année 1974 comme nouvelle base de calcul. Le graphique N° 3 renseigne sur l'évolution de ces deux années. On constate avec satisfaction que la courbe qui indique les pourcentages de modification réelle du franc suisse est pratiquement au point zéro à la fin de 1976. Cela signifierait que la capacité de concurrence de notre industrie d'exportation ne s'est pas détériorée davantage depuis la fin de 1974. Encore une fois, nous sommes conscients que la modification réelle du cours du franc est loin de faire apparaître, à elle seule, tous les aspects qui déterminent la position concurrentielle de l'économie d'exportation. Il va de soi que la courbe entre ces deux dates revêt aussi une certaine importance. Le succès de la lutte que nous avons menée ces deux dernières années pour freiner l'inflation a toutefois été en mesure, pratiquement, de compenser le désavantage concurrentiel de plus de 15 % résultant de la réévaluation nominale du franc. En décembre 1976, le pourcentage de modification réelle du cours du franc a même été de — 0,6 % ; contrairement au pourcentage du quatrième trimestre de 1976, qui est de 0,7 %, il était donc déjà négatif.

III. Conclusions

Conformément à la théorie de la parité du pouvoir d'achat, un rapport négatif direct existe entre l'évolution de l'inflation en Suisse et à l'étranger, d'une part, et l'évolution des cours, d'autre part. Durant ces deux dernières années, l'évolution semble avoir plus ou moins obéi à ce mécanisme. Dans la même mesure où les produits suisses vendus à l'étranger ont augmenté de prix en raison du cours plus élevé du franc, ils ont aussi baissé relativement en raison du renchérissement plus faible enregistré dans notre pays. De manière globale, la position concurrentielle de notre économie d'exportation ne s'est donc plus détériorée durant cette période (nous négligeons ici, consciemment, de considérer les perspectives différenciées de certaines entreprises et de certaines branches). A l'avenir également, il conviendra donc de veiller de façon prioritaire à maintenir un faible taux d'inflation. Ce faisant, nous conserverons les avantages obtenus à l'intérieur du pays — notamment du point de vue de la politique

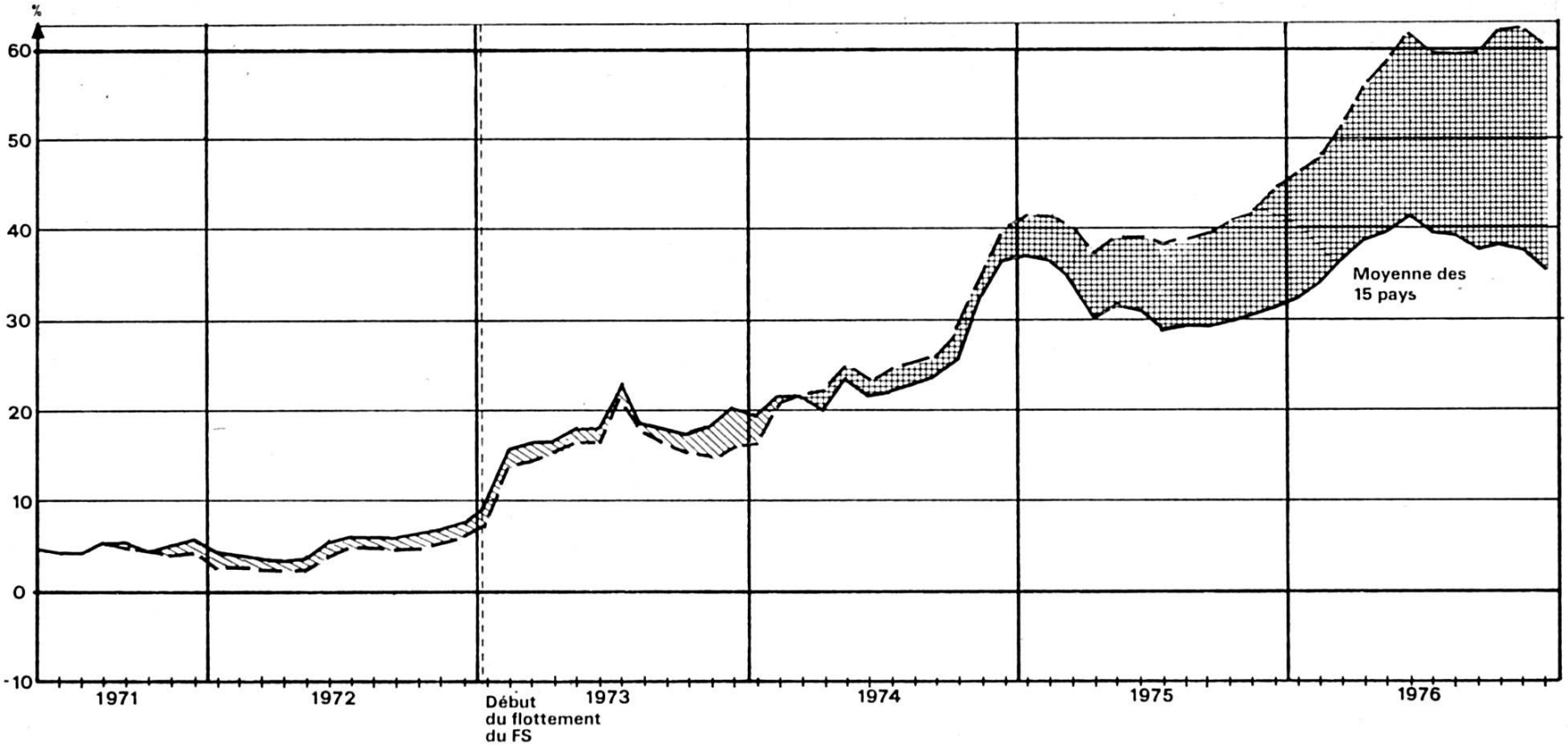

Graphique No 1

Modification de la position concurrentielle de l'économie suisse d'exportation pour les exportations dans le groupe de ses quinze principaux pratenaires commerciaux (concurrence intérieure).

— — — Pourcentage de réévaluation ou de dévaluation du franc suisse (situation au 5 mai 1971, respectivement à la fin d'avril 1974 = 100 %).

——— Pourcentage de réévaluation ou de dévaluation réelle du franc suisse : modification de la parité en tenant compte des taux d'inflation différents en Suisse et à l'étranger = critère du changement de la position concurrentielle de l'économie suisse d'exportation par rapport aux producteurs intérieurs du pays ou du groupe de pays x.

Avantage concurrentiel résultant d'un taux d'inflation inférieur en Suisse.

Désavantage concurrentiel résultant d'un taux d'inflation supérieur en Suisse.

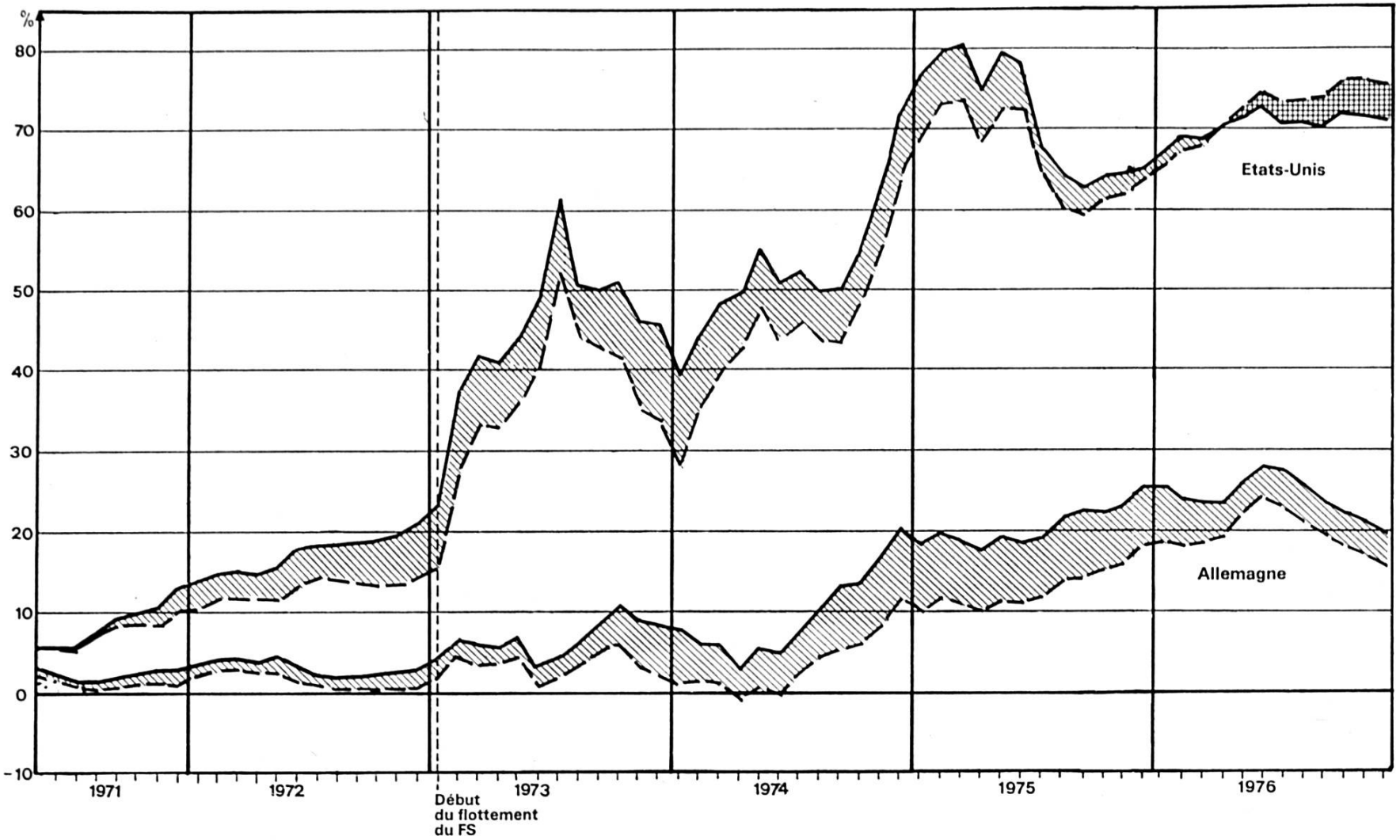

Graphique No 2

Modification de la position concurrentielle de l'économie suisse d'exportation pour les exportations vers les Etats-Unis et l'Allemagne (concurrence intérieure).

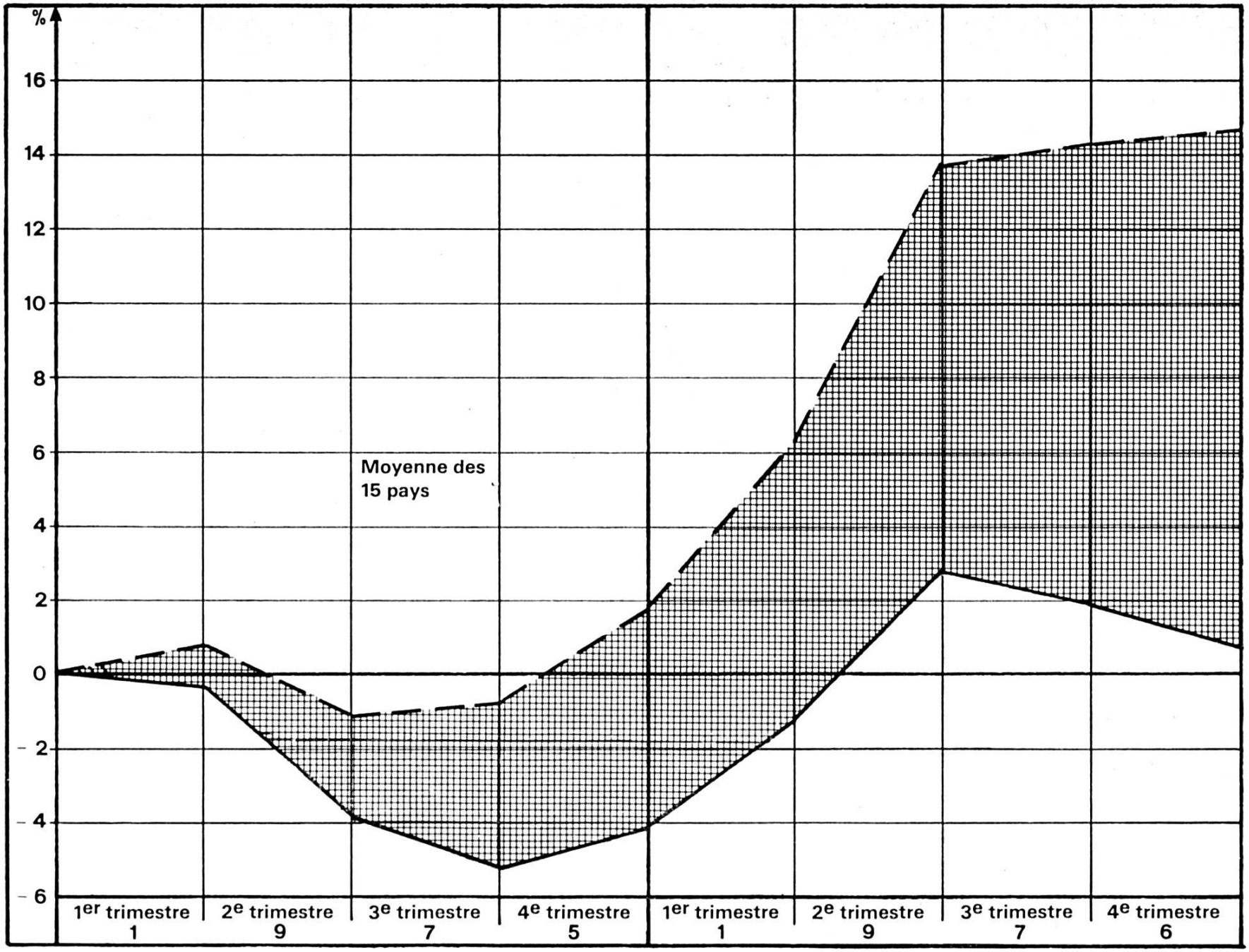

Graphique No 3

Modification de la position concurrentielle de l'économie suisse d'exportation en 1975 et 1976.

C'est dans de petits détails déjà que vous constaterez que nous sommes une grande banque.

(Mettez-nous à l'épreuve.)

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Carrefour Brüggmoos
Tél. 032 53 32 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges (Soleure) Place de la Poste
Tél. 065 8 71 71

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1808

NIVAROX S.A.

Manufacture de spiraux

2610 Saint-Imier

1816

L'argent: c'est notre spécialité.

Faites confiance aux gens de métier.

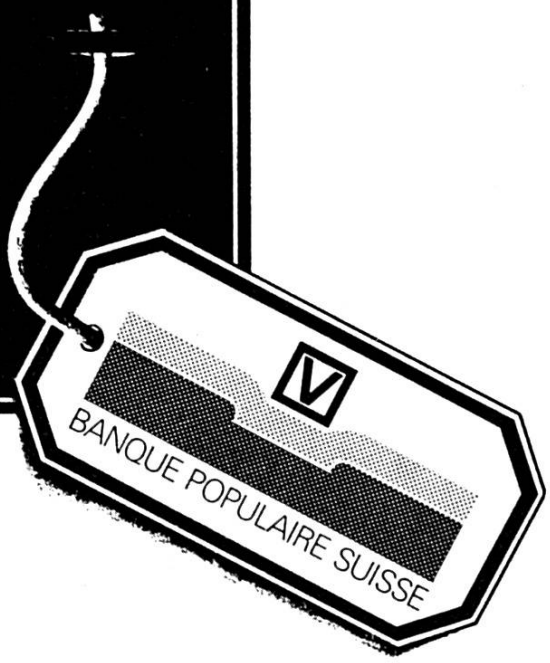

1820

sociale — sans avoir à subir des désavantages dans nos relations commerciales extérieures.

L'évolution ne saurait cependant toujours être aussi favorable que celle de 1975-1976. Chacun sait que durant les années précédentes la baisse du taux d'inflation n'était pas en mesure de compenser complètement le décalage des cours. D'autres facteurs que l'évolution du pouvoir d'achat influencent le cours des changes — la diminution des taux d'intérêt, le solde de la balance des paiements courants, la stabilité politique. Etant donné que les décalages dans le temps (lags) doivent aussi être pris en compte, les modifications de la parité du pouvoir d'achat ne se répercutent pas immédiatement sur celles du cours des changes. L'évolution du cours du franc peut aussi, à certains moments, être compensée par notre stabilité.

L'évolution des derniers mois permet de supposer que la réévaluation réelle du franc ne va pas se poursuivre et qu'il faut s'attendre à ce qu'elle faiblisse. Du fait que depuis le milieu de l'année 1976 le pourcentage de modification nominale du franc s'est presque stabilisé et a même diminué ces derniers mois, il semble que nous puissions enfin récolter tous les fruits des efforts déployés en vue d'endiguer l'inflation. Cet état de choses renforcera encore, à l'avenir, la position concurrentielle de notre économie d'exportation, puisqu'en 1976 nos exportations ont déjà considérablement augmenté quantitativement ; peu à peu, il provoquera aussi une amélioration de notre niveau de rendement.

Sources :

— Cours hebdomadaires des devises publiés par la Banque Nationale Suisse.
— OCDE Main Economic Indicators.
— Calculs personnels.